



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 17 avril 2024 à 9 h 18 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

Mme Sandra Desmeules est absente jusqu'à ce qu'elle prenne son siège tel qu'indiqué ci-dessous;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240417-1352

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DEMANDE
D'INTERVENTION - FONDS MUNICIPAL D'ACTION
JURIDIQUE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le Service des affaires juridiques à demander une intervention proactive auprès du Fonds municipal d'action juridique de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), dans le cadre des litiges opposant la Ville de Laval à Fonds immobilier Homburg, Astral Média affichages SEC et Outfront Media Canada LP.

(SD-2024-1862)

CE-20240417-1353

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS
ET ESPACES PUBLICS, TRAVAUX PUBLICS ET CULTURE,
LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant les services des immeubles, parcs et espaces publics, des travaux publics et de la culture des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la modification du poste permanent titularisé de journalier (0045), classe 3, au salaire annuel de 63 024 \$ avec un seuil d'engagement de 50 419,20 \$, en un poste de journalier 12 06, classe 6, au salaire annuel de 68 057,60 \$ avec un seuil d'engagement de 54 454,40 \$;



code budgétaire: 53904-321100-111140;

la réaffectation des employés tel qu'illustré au rapport RH préparé par le Service des ressources humaines et joint au sommaire décisionnel en application de l'article 12 06 de la convention collective;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement des organigrammes concernés.

(SD-2024-693)

CE-20240417-1354

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE SOUTIEN
ADMINISTRATIF - URBANISME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55108, pour une période de 19 semaines, au poste de responsable soutien administratif au Service de l'urbanisme, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1667)

CE-20240417-1355

PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS -
ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE SOUTIEN
ADMINISTRATIF - URBANISME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 37 892 \$, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, afin d'assurer le financement du salaire et des bénéfices sociaux suite à l'engagement temporaire d'un responsable soutien administratif au Service de l'urbanisme.

(SD-2024-1667)

CE-20240417-1356

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CONSEILLER
APPRENTISSAGE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
- RESSOURCES HUMAINES



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55110, pour une période de 52 semaines, au poste de conseiller apprentissage et développement des compétences au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1674)

CE-20240417-1357

PROMOTION - SUPERVISEUR ÉLECTRICITÉ BÂTIMENTS - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 47883 au poste de superviseur électricité bâtiments au Service des immeubles, parcs et espaces publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1720)

CE-20240417-1358

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la modification du poste vacant de jardinier centre de la nature (0010), classe 6, au salaire annuel de 68 057,60 \$ avec un seuil d'engagement de 54 454,40 \$, en un poste de chauffeur opérateur centre de la nature, classe 6, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60302-719200-111140;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1751)



CE-20240417-1359	PROMOTION - SUPERVISEUR MÉCANIQUE ET ENTRETIEN - GESTION DE L'EAU RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de procéder à la promotion de l'employé numéro 50714 au poste de superviseur mécanique et entretien au Service de la gestion de l'eau, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-1766)
CE-20240417-1360	MUTATION - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de procéder à la mutation de l'employé numéro 48121 au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-1782)
CE-20240417-1361	ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 52434, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-1810)
CE-20240417-1362	MANDAT - FORMATIONS - ACTI-COM RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de mandater Acti-Com afin d'offrir aux employés de la Ville de Laval 3 formations axées sur la communication orale et écrite, au montant de 18 625,95 \$. (CT:1794676) (SD-2024-1818)



CE-20240417-1363	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau de la performance organisationnelle, soit: la modification du poste permanent vacant de conseiller amélioration continue (0010), classe 8, au salaire de 110 230,53 \$ avec un seuil d'engagement de 83 800,66 \$, en un poste de conseiller spécialiste en solutions de technologies intelligentes et IA, aux mêmes salaire et conditions; code budgétaire: 17101-135700-111150; les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée; le remplacement de l'organigramme concerné. (SD-2024-1882)
CE-20240417-1364	TRANSACTION ET QUITTANCE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre la Ville de Laval et l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des affaires juridiques; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite transaction et quittance. (SD-2024-1760)
CE-20240417-1365	SUSPENSION RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de suspendre sans solde, pour une période de 6 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 4 avril 2024. (SD-2024-397)



CE-20240417-1366	APPROBATION - ENTENTE - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre de la Sécurité publique relativement au versement d'une subvention au montant maximal de 510 000 \$ à la Ville, au cours de l'exercice financier 2023-2024, pour la participation du Service de police au Comité ACCES Cannabis; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (SD-2024-1448)
CE-20240417-1367	SUSPENSION RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de suspendre sans solde, pour une période d'un jour ouvrable, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 9 avril 2024. (SD-2024-1676)
CE-20240417-1368	APPROBATION - LICENCE D'UTILISATION DE BIENS IMMOBILIERS FÉDÉRAUX - SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver la licence d'utilisation de biens immobiliers fédéraux à intervenir entre Sa Majesté le Roi du chef du Canada et Ville de Laval, au montant de 10 623,51 \$; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes. (CT:1794593) (SD-2024-1741)



CE-20240417-1369	APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
	MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE
	L'ÉNERGIE
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
	d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie concernant le versement d'une aide financière à la Ville d'un montant maximal de 510 000 \$ dans le cadre du Programme d'appui au fonctionnement d'organisme de développement économique pour le financement du service régional de promotion des exportations;
	d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.
	(SD-2024-1530)
CE-20240417-1370	DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES
	RÉGIONS DU QUÉBEC
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
	d'autoriser le Service du développement économique à déposer une demande d'aide financière au montant de 600 000 \$ auprès de Développement économique Canada pour les régions du Québec pour le financement du service régional de promotion des exportations.
	(SD-2024-1858)
	À 9 h 30, la conseillère Sandra Desmeules prend son siège.
	À 12 h 06, la séance est suspendue.
	À 16 h 36, la séance se poursuit et sont alors présents:
	MM. Stéphane Boyer, Ray Khalil et Nicholas Borne, présents en salle, ainsi que Mme Sandra Desmeules, via l'application Teams.
CE-20240417-1371	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-5000-11
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-5000-11 divisant la municipalité en districts électoraux.

(SD-2024-1569)

CE-20240417-1372

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-5000-11

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-5000-11 divisant la municipalité en districts électoraux.

(SD-2024-1569)

CE-20240417-1373

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE
RÈGLEMENT L-5000-11

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro L-5000-11 divisant la municipalité en districts électoraux.

(SD-2024-1569)



À 16 h 43, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière